

# Protection de l'environnement : les armateurs français en avance sur la réglementation

COMMUNIQUE DE PRESSE  
PARIS, LE 23 JUILLET 2019

Conscients et soucieux de l'urgence climatique et de l'impact de l'activité maritime sur l'environnement et les personnes, les armateurs français veulent aller loin dans la transition écologique et énergétique, et ce, sans perdre de temps. D'abord en respectant les réglementations internationales, mais surtout en ayant un temps d'avance sur ces dernières. La charte SAILS (pour *Sustainable Actions for Innovative and Low-impact Shipping*), lancée aujourd'hui à l'initiative du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, et avec le soutien d'Armateurs de France, permet aux compagnies de poursuivre et formaliser leurs engagements pionniers visant à protéger notre planète et ses habitants. L'industrie du shipping étant par nature essentiellement globale, tout l'enjeu vise désormais à impulser cette dynamique au niveau international afin d'entraîner les armateurs étrangers à suivre, eux aussi, cette démarche proactive.

Neuf compagnies françaises, membres d'Armateurs de France, sont les premières signataires de la charte<sup>1</sup>. Elles défendent un transport et des services maritimes à la pointe de l'innovation environnementale et ouvrent la voie à l'ensemble des acteurs de la filière. Elles s'engagent, de manière volontaire et au-delà de leurs obligations réglementaires, à mettre en place des actions spécifiques dans tout ou partie des domaines suivants :

- Protection des cétacés
- Réduction de l'impact sonore sous-marin des navires
- Diminution des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre
- Renforcement des liens avec le secteur scientifique
- Lutte contre les espèces invasives
- Optimisation de la performance énergétique des navires
- Sensibilisation des passagers et meilleure définition des routes maritimes (actions spécifiques pour les compagnies de croisières et de ferries)

Parmi les mesures phares exposées ce jour, à l'occasion du lancement de la charte SAILS à l'hôtel de Roquelaure, figurent le développement du branchement électrique des navires à quai, l'utilisation croissante de carburants alternatifs comme le gaz naturel liquéfié (GNL), ou encore l'expérimentation d'un filtre à particules, une première mondiale.

---

<sup>1</sup> Brittany Ferries, CMA CGM, Corsica Ferries, Corsica Linea, La Méditerranéenne, Louis Dreyfus Armateurs, L'Express des îles, Orange Marine, Ponant

« Au-delà de mettre en lumière les actions pionnières de nos compagnies membres en matière environnementale et d'insuffler une attitude plus engageante de la part des armateurs dans le monde entier, ce nouvel outil, qu'est la charte SAILS, prouve encore une fois l'efficacité de la collaboration entre les services de l'Etat et le secteur privé. Elle illustre la richesse des projets partagés. Une nouvelle méthode de travail, incontestablement plus efficace, plus dynamique, plus interactive, est désormais instaurée. Cette étroite coopération a d'ailleurs déjà porté ses fruits cette année : la France a soumis à l'Organisation Maritime Internationale un projet préconisant la mise en œuvre immédiate de la régulation de vitesse des navires vraquiers pour atteindre les objectifs de réduction de gaz à effet de serre fixés par l'Organisation.

Je profite de l'occasion pour féliciter une nouvelle fois Madame Borne, nouvelle Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, et lui assurer qu'Armateurs de France reste, aux côtés du Gouvernement un partenaire actif et vigilant, pour développer le pavillon et l'emploi maritime français, et continue de jouer son rôle clé pour un shipping toujours plus vert et respectueux de l'environnement. »

Jean-Marc Roué, Président d'Armateurs de France

## A PROPOS D'ARMATEURS DE FRANCE

Armateurs de France est l'organisation professionnelle représentative des entreprises françaises de transport et de services maritimes. Porte-parole d'une industrie de pointe et diversifiée, elle représente 22.000 emplois en France, 18.000 à l'étranger et 15 milliards d'euros de chiffres d'affaires. Sa mission : construire un cadre propice au développement de l'économie et de l'emploi maritimes en France, dans un contexte de forte concurrence internationale, en défendant activement les intérêts de la profession auprès des instances nationales, communautaires et internationales concernées.

### Contact presse Armateurs de France :

Agnès RINCE

[a-rince@armateursdefrance.org](mailto:a-rince@armateursdefrance.org)

01.53.89.52.42 / 06.24.35.45.43